



victime de diffamation au sein de mon entreprise

Par lili26, le 18/02/2009 à 08:54

Bonjour, je pense être victime de diffamation au sein de mon entreprise ; mes collègues m'accusent d'être une parvenue, (de m'être rapprochée de ma supérieur pour obtenir ce que je voulais, changer de bureau, avoir du nouveau matériel) alors que c'est faux) de ne pas travailler...et cela se traduit pas une ignorance (elles ne répondent pas à mes bonjours, font semblant de ne pas m'entendre quand je leur parle), elles me critiquent sans cesse derrière mon dos (ma belle soeur qui travaille dans leur bureau en est témoin), ou lancent des "pics" lorsque j'approche de leurs bureaux, elles critiquent mes faits et gestes, en parlant bien fort de sorte que depuis mon bureau, portes fermées, j'entende tout et dernièrement des phrases du genre "médiocre et rampant arrive toujours à ses fins"... ont été inscrites sur un tableau d'affichage, en évidence...cela est difficile. Alors cela est tout à fait pitoyable et mesquin, j'ai averti ma supérieur, mais j'aimerais savoir s'il m'est possible d'agir en dehors de tout cela pour me défendre. Vous en remerciant par avance, cordialement